

J'AI ACCEPTÉ LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ SANS SAVOIR QUE LE DOSSIER AVORTEMENT TOMBERAIT DANS MON ESCARCELLE. CELA AURAIT PU RELEVER DE LA JUSTICE. C'ÉTAIT MÊME PLUS LOGIQUE PUISQUE LE GARDE DES SCEAUX AVAIT PRÉPARÉ UN PRÉCÉDENT PROJET DE LOI.



ET LE SECRÉTARIAT D'ÉTAT À LA CONDITION FÉMININE ?



NON ! D'ABORD PARCE QUE CETTE LOI CONCERNAIT TOUTE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE, ET PAS SEULEMENT LES FEMMES. ENSUITE PARCE QUE FRANÇOISE GIROUD ÉTAIT TROP CLIVANTE, ELLE AURAIT PARLÉ DU DROIT DES FEMMES À DISPOSER DE LEUR CORPS... INAUDIBLE POUR LES PARLEMENTAIRES DE DROITE !

CELA VOUS POSAIT-IL UN PROBLÈME DE CONSCIENCE ?



C'EST UNE DÉCISION TRÈS GRAVE DE METTRE FIN À UNE GROSSESSE, MAIS JE NE ME SITUAIS PAS SUR CE TERRAIN.

JE DEVAIS ÊTRE PRAGMATIQUE ET RESPONSABLE. PLUS DE 300 000 FEMMES AVORTAIENT CHAQUE ANNÉE DE FAÇON CLANDESTINE, 300 FEMMES EN MOURAIENT...



... DES CENTAINES RESTAIENT MUTILÉES, IL ÉTAIT IMPOSSIBLE DE FERMER LES YEUX SUR CE DRAME !

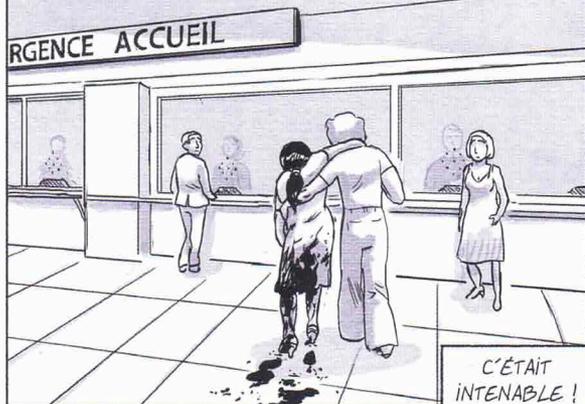
DES BUS ÉTAIENT AFFRÉTÉS PAR DES ASSOCIATIONS FÉMININES, DE VÉRITABLES CHARTERS QUI PARTAIENT DE PETITES VILLES DE PROVINCE VERS L'ÉTRANGER : L'ANGLETERRE, LA SUISSE, LES PAYS-BAS.



LES HORAIRES ÉTAIENT MÊME AFFICHÉS DANS CERTAINES PHARMACIES, LA LOI ÉTAIT BAFOUÉE AU VU ET AU SU DE TOUT LE MONDE !



ET QUELLE INJUSTICE PARMIS CES FEMMES DÉSESÉRÉES ! LES PLUS RICHES AVAIENT RECOURS À DES CLINIQUES PRIVÉES, LES PLUS PAUVRES POUVAIENT SE FAIRE MASSACRER PAR DES "FAISEUSES D'ANGES" SANS FORMATION.

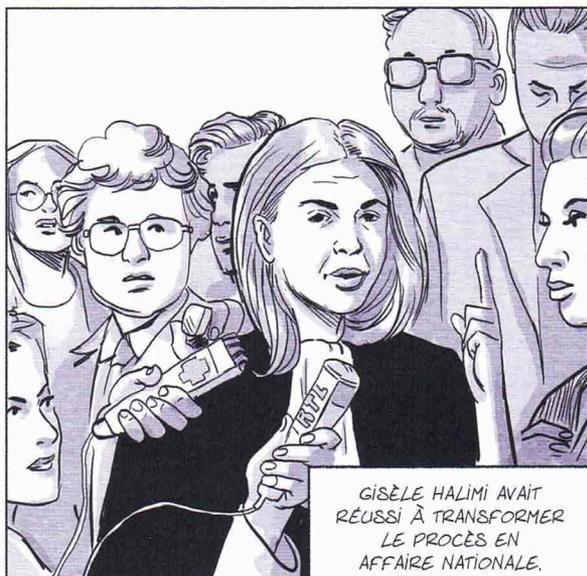


C'ÉTAIT INTENABLE !

MAIS L'OPINION PUBLIQUE ÉVOLUAIT, NOTAMMENT GRÂCE À L'ACTION DE CERTAINES FIGURES DE PROUE COMME SIMONE DE BEAUVOIR, DELPHINE SEYRIG, GISELE HALIMI.

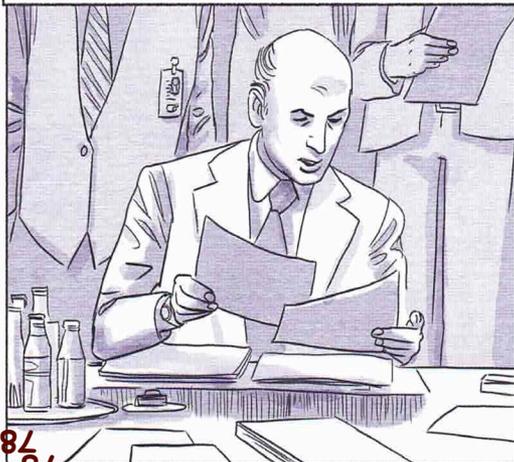


IL Y AVAIT EU LE "MANIFESTE DES 343" QUI DÉCLARAIENT AVOIR AVORTÉ, ET SURTOUT LE PROCÈS DE BOBIGNY, EN 1972. UNE GAMINE VIOLÉE, ET POURSUIVIE POUR AVORTEMENT.



GISELE HALIMI AVAIT RÉUSSI À TRANSFORMER LE PROCÈS EN AFFAIRE NATIONALE.

GISCARD S'ÉTAIT CLAIREMENT PRONONCÉ POUR UNE LIBÉRALISATION DE L'AVORTEMENT, AU CONTRAIRE DE CHIRAC QUI Y ÉTAIT HOSTILE.

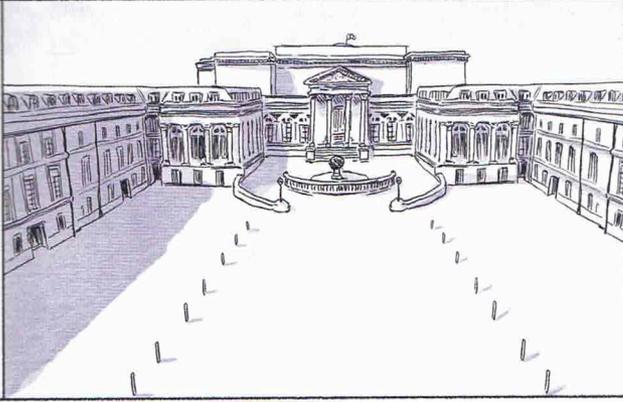


POUR LUI, C'ÉTAIT AVANT TOUT UNE "AFFAIRE DE BONNES FEMMES".



MAIS IL M'A SOUTENUE LOYALEMENT.

LA GAUCHE ÉTAIT ACQUISE À UNE RÉFORME.
MAIS LA DROITE ÉTAIT TRÈS DIVISÉE, ET A PRIORI HOSTILE.



C'EST DONC LES ÉLUS DE LA MAJORITÉ QU'IL ME
FALLAIT CONVAINCRE. C'EST DANS SES RANGS QUE
DES VOIX RISQUAIENT DE ME MANQUER.

UNE PREMIÈRE SOUS
LA V^E RÉPUBLIQUE.



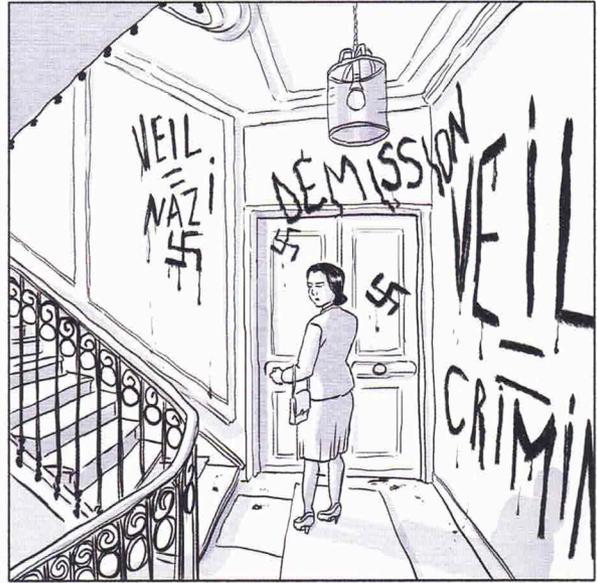
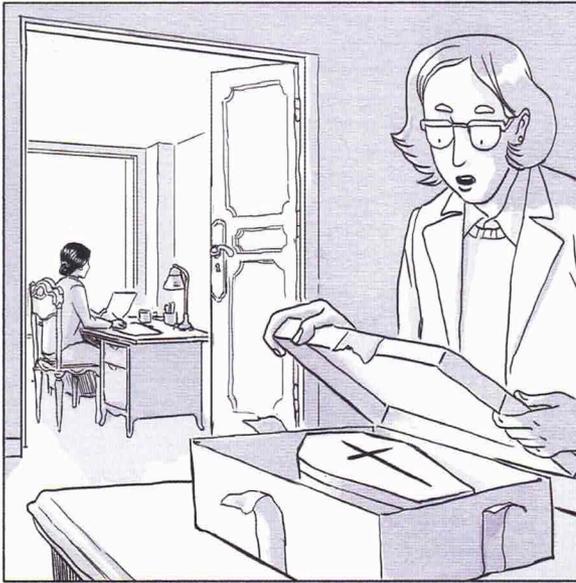
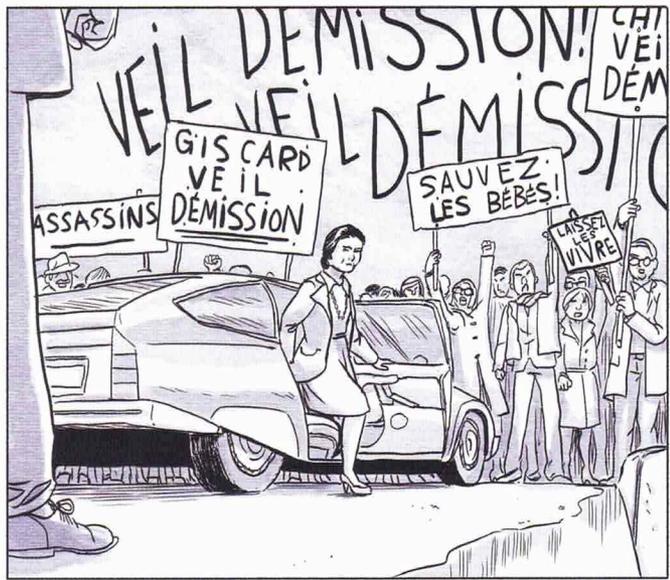
J'AI DONC FERMEMENT EXPLIQUÉ LES
ENSEUX : LA LOI S'IMPOSAIT POUR METTRE FIN
À UN DÉSORDRE PUBLIC SCANDALEUX ET POUR
SOULAGER LA DÉTRESSE DE MILLIERS DE
FEMMES. DES ARGUMENTS IRRÉCUSABLES.

JE VOUDRAIS TOUT D'ABORD VOUS FAIRE
PARTAGER UNE CONVICTON DE FEMME. JE M'EXCUSE
DE LE FAIRE DEVANT CETTE ASSEMBLÉE PRESQUE
EXCLUSIVEMENT COMPOSÉE D'HOMMES...



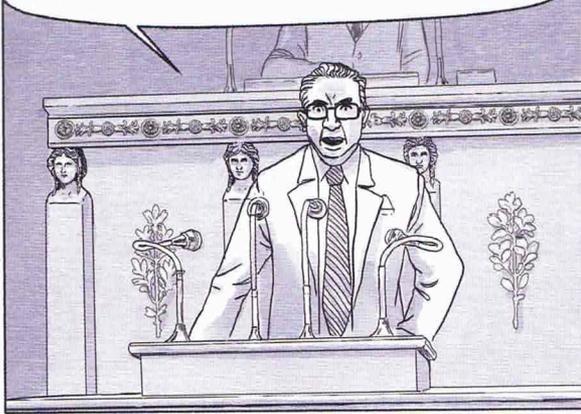
AUCUNE FEMME NE
RECOURT DE GAÏÉTÉ DE
CŒUR À L'AVORTEMENT.

QUELLE VIOLENCE, POURTANT, QUAND ON REVOIT LES IMAGES DE L'ÉPOQUE ! IMAGINIEZ-VOUS LE DEGRÉ D'HOSTILITÉ QUE VOUS ALLIEZ RENCONTRER ?



NON, LA GROSSIÈRETÉ DES PROPOS TENUS DANS L'HÉMICYCLE M'ONT STUPÉFIÉ. UN LANGAGE DE SOUDARDS.

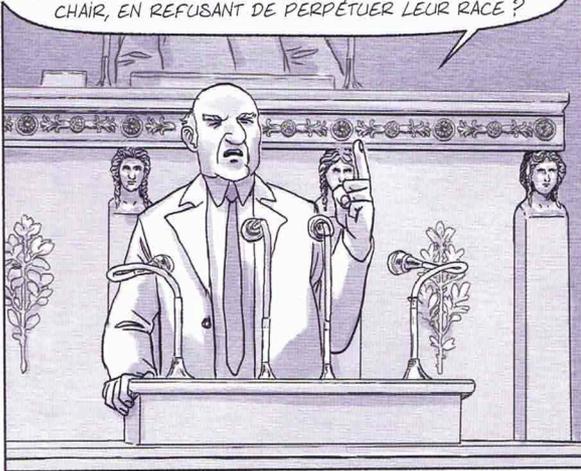
PERSONNE AU MONDE NE PEUT S'ARROGER LE DROIT DE SUPPRIMER LA VIE D'UN ÊTRE INNOCENT ! ET CERTAINEMENT PAS L'ÉTAT, À MOINS QU'IL NE SOIT TOTALITAIRE COMME L'ÉTAIT LE III^e REICH.



CELA NE S'APPELLE PLUS DU DÉSORDRE, MADAME : C'EST DE LA BARBARIE ORGANISÉE ET COUVERTE PAR LA LOI, COMME ELLE LE FUT HÉLAS, IL Y A TRENTE ANS, PAR LE NAZISME EN ALLEMAGNE.



FAUT-IL QU'APRÈS AVOIR ACCUEILLI LES IMMIGRÉS " DU TRAVAIL " PARCE QUE LES FRANÇAIS RÉPUGNENT À CERTAINES BESOIGNES, NOUS DEVIONS AVOIR RECOURS AUX IMMIGRÉS " DE LA FAMILLE " PARCE QUE DES FRANÇAIS VEULENT TUER DANS L'ŒUF LE FRUIT DE LEUR PROPRE CHAIR, EN REFUSANT DE PÉRPÉTUER LEUR RACE ?



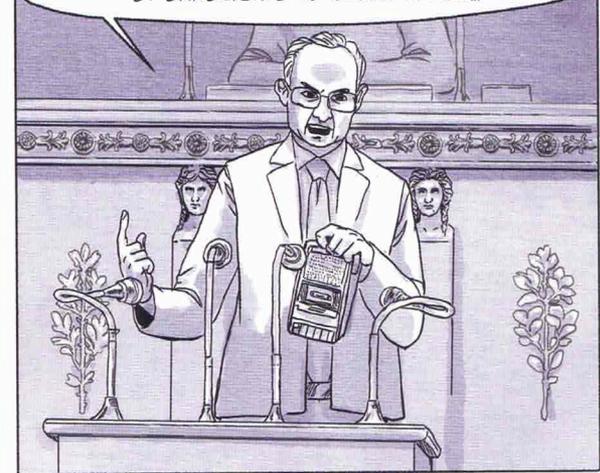
SI LA LOI EST VOTÉE, DANS DIX ANS, DANS VINGT ANS, CE SERA L'EUTHANASIE DU BON PLAISIR... LES ASSOCHAUX, LES INFIRMES, TOUS LES VIEILLARDS, LES ENFANTS INADAPTÉS, LES BOUCHES INUTILES, POURQUOI VOUDRIEZ-VOUS QU'ON LES ÉPARGNE ?

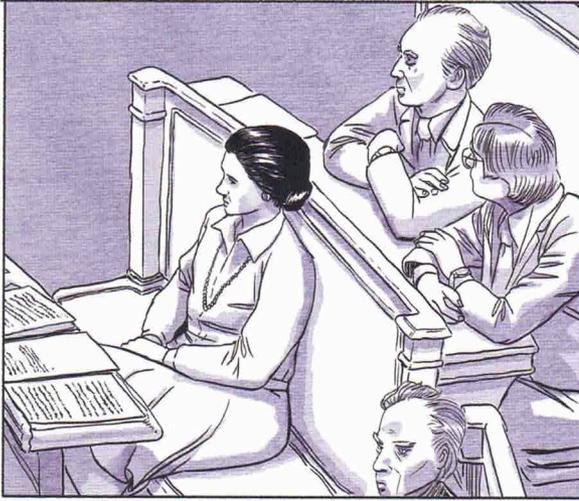


SI LE PROJET DE LOI EST ADOPTÉ, IL FERA CHAQUE ANNÉE DEUX FOIS PLUS DE VICTIMES QUE LA BOMBE D'HIROSHIMA !

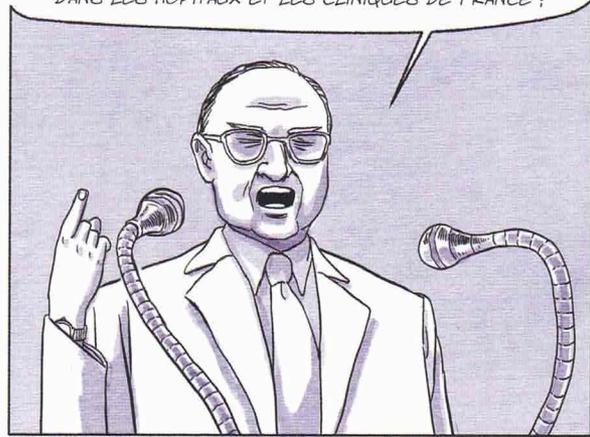


ÉCOUTEZ DONC LES PALPITATIONS DU CŒUR D'UN PETIT ÊTRE CONÇU LE 4 OCTOBRE 1973 ET ENREGISTRÉ 49 JOURS APRÈS...

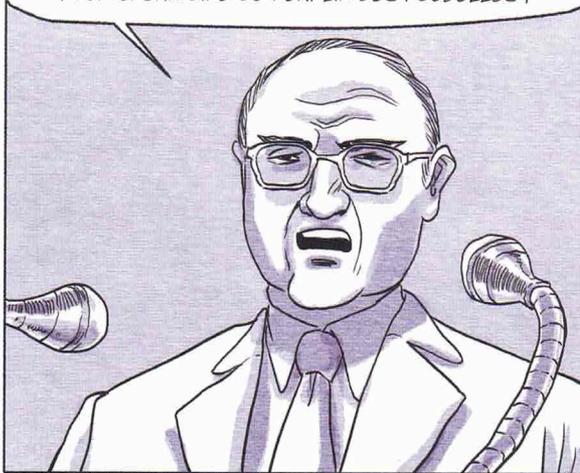




SUPPOSEZ QUE L'ON RETROUVE L'UN DES MÉDECINS NAZIS QUI A PRATIQUE LA TORTURE ET LA VIVISECTION HUMAINE. Y A-T-IL UNE DIFFÉRENCE DE NATURE ENTRE CE QU'IL A FAIT ET CE QUI SERA PRATIQUE OFFICIELLEMENT DANS LES HÔPITAUX ET LES CLINIQUES DE FRANCE ?



ON EST ALLÉ JUSQU'À DÉCLARER QU'UN EMBRYON HUMAIN ÉTAIT UN AGRESSEUR. EH BIEN, CES "AGRESSEURS", VOUS ACCEPTEREZ, MADAME, DE LES VOIR JETÉS AU FOUR CRÉMATOIRE OU REMPLIR DES POUBELLES ?



QUE RESSENTIEZ-VOUS ?



UN IMMENSE MÉPRIS.

QUELLE EST LA VÉRITÉ DE CETTE PHOTO CÉLÈBRE QUI VOUS MONTRE SUR LES BANCS DE L'ASSEMBLÉE, LA NUQUE COURBÉE, VOUS FROTTANT LES YEUX ? AVIEZ-VOUS CRAQUÉ ?



PLEURÉ ? PAS UNE SECONDE ! IL ÉTAIT 3 HEURES DU MATIN, MON GESTE TRAHIT SIMPLEMENT UN INSTANT DE FATIGUE.

TOUTE AUTRE INTERPRÉTATION RELEVÉ DU MACHISME. ON AIME ACCRÉDITER L'IDÉE QU'UNE FEMME EST FORCÉMENT FRAGILE...



MAIS APRÈS LA GUERRE, JE N'AI JAMAIS PLUS PLEURÉ. SI CE N'EST EN 1952...